

# Poids économique du sport en 2021

Après un contrecoup en 2020 lié à la crise sanitaire, la dépense sportive des ménages a de nouveau augmenté en 2021 (+10,9 % en euros courants). Cette hausse est particulièrement marquée pour les biens sportifs (+13,6 %), mais moins forte pour les services liés au sport comme les inscriptions aux clubs de sport ou l'achat de billets pour les événements sportifs (+4,5 %).

Les dépenses des administrations publiques en faveur du sport sont en légère hausse (+3,8 %), sous l'effet conjugué d'une hausse des dépenses des collectivités territoriales (+2,5 %) et de l'État (+5,0 %). Les exportations de biens sportifs augmentent davantage (+18,6 %) que les importations (+17,4 %), et le déficit du commerce extérieur sportif s'établit à 1,5 milliard d'euros.

Au total, les dépenses sportives des ménages représentent 0,8 point de PIB, et les dépenses publiques en faveur du sport 0,6 point.

La présente fiche s'attache à mesurer l'évolution du poids économique du sport à travers plusieurs dimensions complémentaires<sup>1</sup> : les dépenses sportives des ménages, les dépenses des administrations publiques en faveur du sport, certaines dépenses des entreprises liées au sport (droits de retransmission et mécénat), et enfin les importations et exportations de biens sportifs.

## DÉPENSES SPORTIVES DES MÉNAGES

En 2021, la dépense sportive des ménages en biens et services augmente de +10,9 % (après une hausse de +6,2 % en 2019 suivie d'une diminution de -14,6 % en 2020, données corrigées<sup>2</sup>) pour atteindre 20,8 milliards d'euros (Md€)<sup>3</sup>, soit 0,8 point de produit intérieur brut (PIB) comme en 2020.

Les biens sportifs comprennent notamment les vêtements de sport, les chaussures de sport, les articles de sport, les bicyclettes et les bateaux de plaisance. Les services sportifs regroupent, entre autres, les cotisations

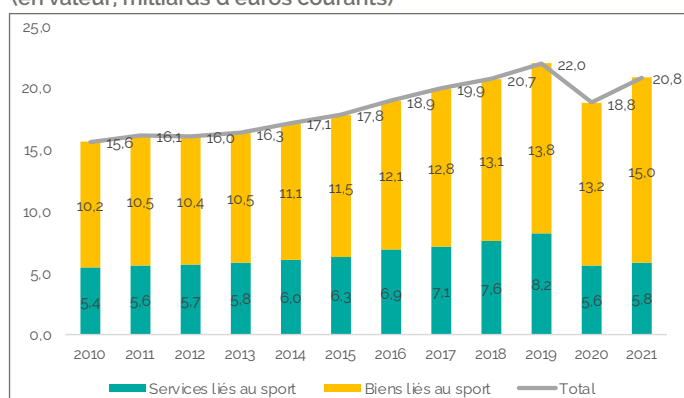
aux associations et clubs de sport (services caractéristiques), la location de biens et l'achat de billets pour les événements sportifs (services connexes).

La hausse enregistrée entre 2020 et 2021 est marquée pour les biens liés au sport (+13,6 %), et particulièrement pour les vêtements de sport (y compris maillots de bain) avec +21,2 %. Les biens sportifs représentent la plus grande part de la dépense sportive des ménages, soit 72,1 % contre 63,2 % avant la crise : parmi eux, les articles de sport (hors habillement) forment toujours le poste le plus important, avec 6,5 Md€, soit 31,2 % de la dépense sportive des ménages. La dépense des ménages en services liés au sport connaît également une hausse mais beaucoup moins forte (+4,5 %). Le secteur des remontées mécaniques enregistre une décroissance particulièrement forte pour la deuxième fois consécutive (-59,2 % en 2021 et -31,6 % en 2020), à mettre en perspective avec le contexte de crise sanitaire qui persistait encore début 2021, la fermeture des stations de ski étant maintenue jusqu'en février 2021.

Les évolutions de la dépense sportive des ménages proviennent essentiellement du volume, car les indices des prix spécifiques à ce domaine sont pour l'essentiel assez stables. En effet, l'indice de prix global de la dépense sportive des ménages a augmenté de 1,1 % en 2021 après une hausse de 0,1 % l'année précédente.

## graphique 1

Dépenses sportives des ménages  
(en valeur, milliards d'euros courants)



Source : INSEE, Fédération des industries nautiques, Institut français de la mode, cabinet NPD ; calculs INJEP-MEDES.

Lecture : en 2021, la dépense sportive des ménages en biens liés au sport étant évaluée à 15,0 milliards d'euros, celle en services liés au sport à 5,8 milliards d'euros, le total était de 20,8 milliards d'euros.

## DÉPENSES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES EN FAVEUR DU SPORT

En 2021, les administrations ont dépensé 14,3 milliards d'euros en faveur du sport (+3,8 % par rapport à 2020), ce qui représente 0,6 point de PIB comme en 2020. L'État contribue pour la moitié à ces dépenses (7,3 Md€ en 2021). Au sein de l'État, les ministères chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur restent les

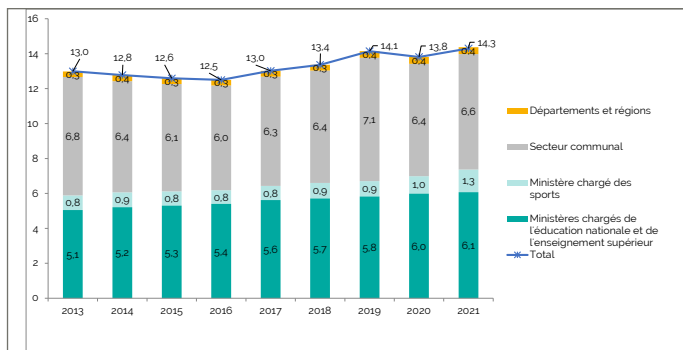
1. L'approche retenue ici se concentre sur les données les plus fiables disponibles, sans chercher à construire un compte satellite du sport de façon systématique. Une telle approche se situe dans la continuité de ce qui a été réalisé par l'INJEP jusqu'en 2017, tout en intégrant depuis l'année 2019 des innovations méthodologiques permettant d'améliorer la qualité de l'estimation (Dietsch, 2018).

2. Les résultats des années 2018 à 2020 ont été corrigés suite à la détection d'une erreur de calcul mineure. La correction n'affecte que faiblement les chiffres précédemment publiés et ne change pas les commentaires et les constats des fiches correspondantes.

3. Toutes les dépenses sont données à prix courants.

## graphique 2

Dépense publique en faveur du sport  
(en milliards d'euros courants)



Champ : dépenses publiques de l'administration centrale et des collectivités territoriales, hors flux internes du sous-secteur des administrations publiques locales.

Source : ministère chargé de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et ministère chargé de l'enseignement supérieur, élaboration INJEP-MEDES.

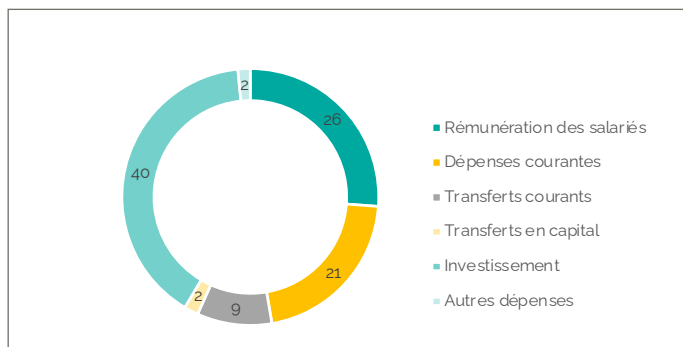
Lecture : les ministères chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ont contribué à la dépense publique en faveur du sport à hauteur de 6,1 milliards d'euros en 2021, sur un total de 14,3 milliards d'euros.

plus gros contributeurs au titre de la rémunération des enseignants d'éducation physique et sportive : ce poste représente environ 83 % des dépenses de l'État comptabilisées dans cette étude. Le reste revient au ministère chargé des sports.

En 2021, la dépense des administrations publiques locales (APUL) en faveur du sport s'élève à 7,0 Md€, en hausse de 2,5 % par rapport à 2020 : elle ne retrouve toutefois pas son niveau d'avant crise (en 2019, elle s'établissait à 7,4 Md€ en euros courants). L'essentiel de cette dépense est financé par les communes et intercommunalités qui contribuent pour 94 % du total (soit 6,6 Md€). Les régions et départements supportent quant à eux 6 % du total (soit 0,4 Md€).

## graphique 3

Structure des dépenses des administrations publiques locales en faveur du sport (en %)



Source : DGFIP ; calculs INJEP-MEDES.

Lecture : 26 % des dépenses des administrations publiques locales en faveur du sport en 2021 relèvent de la rémunération de leurs salariés.

Les dépenses d'investissement (acquisition nette d'actifs non financiers) représentent 40 % du total. Ce poste, assez variable suivant les années, est en légère hausse en 2021 (39 % du total en 2020, mais 43 % en 2019). Il s'agit du premier poste de dépenses en faveur du sport des administrations publiques locales (voir graphique 3). Viennent ensuite les rémunérations (26 %) et les dépenses courantes<sup>4</sup> (21 %).

4. Consommations intermédiaires au sens de la comptabilité nationale.

5. Estimation obtenue à partir d'informations publiques.

## DÉPENSES SPORTIVES DES ENTREPRISES : DROITS DE RETRANSMISSION ET MÉCÉNAT

Après une baisse marquée entre 2019 et 2020 (-6,3 %), les droits des retransmissions des événements sportifs sont en légère hausse en 2021 (+3 %) pour atteindre 1,7 Md€.

D'après le baromètre ADMICAL 2022 du mécénat d'entreprise en France, le sport reste en 2021 le domaine d'action privilégié du mécénat avec près de la moitié (46 %) des entreprises mécènes agissant dans le domaine sportif. Elles étaient toutefois plus de la moitié (56 %) en 2019. Ce recul peut s'expliquer à la fois par une fragilité des PME suite à la crise sanitaire et par la réorientation possible des budgets de grandes entreprises vers le sponsoring.

## COMMERCE EXTÉRIEUR EN BIENS SPORTIFS

Les exportations de biens à usage sportif ont nettement augmenté (+18,6 %) en 2021 pour s'établir à 3,6 Md€.

## graphique 4

Commerce extérieur de biens sportifs  
(en milliards d'euros courants)



Source : INSEE ; calculs INJEP-MEDES.

Lecture : en 2021, les exports de biens sportifs étaient de 3,6 milliards d'euros, les imports de 5,0 milliards d'euros, et le solde était donc négatif à hauteur de 1,5 milliard d'euros.

Après plusieurs années d'augmentation consécutives (+5,2 % en 2019), les exportations avaient enregistré un contrecoup au moment du déclenchement de la crise sanitaire (-6,2 % en 2020). Tous les postes d'exportation sont en hausse : le principal poste, les articles de sport, de +30,1 %, les exportations de voiliers et de chaussures de sport, respectivement deuxième et troisième poste parmi les exportations, de +13,9 % chacun. Après une baisse en 2020 (-7,6 %), les importations repartent également à la hausse (+17,4 %) et s'établissent à 5 Md€. Ces évolutions sont essentiellement en volume : les prix, à l'export comme à l'import, augmentent très légèrement (respectivement +1,6 % et +1,7 % en 2021). Le solde commercial des biens sportifs, qui est négatif, ne s'améliore pas en 2021 : il passe de -1,3 Md€ en 2020 à -1,5 Md€ en 2021.

Philippe Lombardo, chargé d'études INJEP

### POUR ALLER PLUS LOIN

- ADMICAL, 2022, Le mécénat d'entreprise en France. Résultats complets de l'enquête ADMICAL - IFOP, novembre [\[en ligne\]](#).
- Dietsch B., 2018, *Estimer le poids économique du sport : méthodologie*, INJEP Notes et rapports/Note thématique [\[en ligne\]](#).
- Lombardo P., 2023, « Poids économique du sport - Édition 2023. Méthodologie » INJEP [\[en ligne\]](#).